



CMA FORMATION

Un tremplin pour l'avenir

Catalogue de formation régional

- Apprentissage
- Formation professionnelle continue



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

OCCITANIE



Choisir nos formations, c'est bénéficier de l'expertise de formateurs certifiés

CMA Formation, des formations pour tous

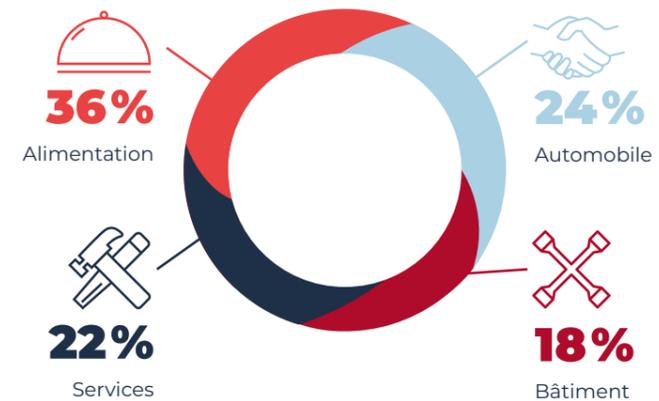
CMA Formation, le centre de formation de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Occitanie, est le partenaire idéal pour réussir votre orientation ou réaliser vos projets.

Nos équipes vous accompagnent pour définir votre projet et vous guident vers la formation la plus adaptée à votre profil, vos envies et votre situation professionnelle.

Que vous soyez futur apprenti, étudiant, artisan, salarié, conjoint collaborateur, demandeur d'emploi ou en reconversion professionnelle, trouvez la formation adaptée parmi notre offre qualifiante, du CAP à la Licence professionnelle, en apprentissage ou en formation professionnelle continue.

La répartition des effectifs

➤ Par secteur



➤ Par niveau



Des certifications, gages d'excellence

La CMA Occitanie a reçu les certifications Qualiopi et Certif'Région pour ses actions de formation par apprentissage, de formation professionnelle, de validation d'acquis de l'expérience et ses bilans de compétences.



Leader de l'apprentissage dans l'artisanat



* Données Qualiopi 2022-2023

Formez-vous à un métier par l'apprentissage

Vous avez entre 15 et 29 ans ? CMA Formation propose en apprentissage une orientation gagnante du CAP (niveau 3) à la Licence professionnelle (niveau 6).

Formation diplômante, gratuite et rémunérée, l'apprentissage est très apprécié des employeurs. En alternant des périodes en centre de formation et en entreprise artisanale, vous vous constituez une expérience professionnelle, qui, au terme du contrat, vous permet de trouver facilement un emploi.

Dans les métiers de l'alimentation, des services, de production ou du bâtiment, les choix sont multiples.



- Il n'y a pas de limite d'âge à l'apprentissage pour les personnes en situation de handicap et les futurs créateurs d'entreprise.
- Dès 15 ans pour les jeunes sortant de troisième.



Un accompagnement sur mesure

L'apprentissage permet d'alterner les périodes en centre de formation et en entreprise. Quel que soit votre département de résidence, nous vous accompagnons pour trouver la formation qui vous intéresse et faciliter votre parcours sur l'ensemble de nos territoires.

Nos équipes CMA Formation vous conseillent dans vos choix de métiers et de diplômes. A l'écoute de vos besoins - préparation d'un premier diplôme ou poursuite d'études dans une filière professionnelle - nous facilitons vos contacts avec les entreprises pour trouver un maître d'apprentissage, un hébergement et une solution de mobilité, si nécessaire entre votre département de formation et votre entreprise d'accueil.

#onvousditoui : osez l'apprentissage

Un tremplin vers la formation

De quelques jours à plusieurs mois, ce dispositif propose des parcours de découverte des métiers de l'artisanat, pour être sûr de choisir la bonne formation.

Apprentissage et handicap

Un parcours de formation adapté à vos besoins

Parce que la diversité est une force pour les entreprises artisanales, CMA Formation sécurise les parcours de formation des personnes en situation de handicap. Présent dans chaque CFA, le référent handicap est l'interlocuteur privilégié pour faciliter vos démarches et mettre en place les aménagements nécessaires au bon déroulement de votre formation.

Mobilité européenne

L'international, un plus pour le CV

Le dispositif de mobilité européenne de CMA Formation vous permet de partir au minimum deux semaines dans un pays européen, pour vous ouvrir à d'autres pratiques professionnelles dans le cadre de votre apprentissage.

Sport et apprentissage

Une équipe qui gagne

Sections sport études métiers, Brevets professionnels de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS), partenariats avec des acteurs du milieu sportif : nous mettons tout en œuvre pour vous former à un métier tout en préparant une carrière sportive.

Construisez un avenir qui vous ressemble

Faisons tomber les barrières et les frontières de l'emploi :



1 517

JEUNES EN PRÉPA APPRENTISSAGE

Dispositif passerelle vers la formation en apprentissage



350

PARTICIPANTS

aux projets de mobilité européenne : Espagne, Italie, Portugal, Grèce, Belgique, Danemark, Lettonie

Concours

150

CANDIDATS aux finales régionales, nationales des WorldSkills

235

CANDIDATS aux finales départementales et régionales du Meilleur Apprenti de France (MAF)

12 %

D'APPRENTIS en situation de handicap dans nos centres CMA Formation

Trouvez le parcours idéal !

À tout moment de votre parcours professionnel, formez-vous en préparant un diplôme, du niveau CAP à la Licence professionnelle.

Avant de vous lancer, il est essentiel de prendre le temps de bien construire votre projet. Vous souhaitez obtenir une qualification professionnelle, envisager une reconversion, vous adapter à l'évolution de votre poste de travail, trouver plus facilement un emploi ?

Que vous soyez chef d'entreprise ou futur chef d'entreprise, salarié, conjoint collaborateur, demandeur d'emploi, nos équipes vous accompagnent pour choisir le dispositif de formation et de prise en charge adapté à votre profil !

Action de formation en situation de travail (AFEST)

L'AFEST est une méthode de formation innovante qui vous permet d'acquérir des compétences directement sur votre lieu de travail, en situations réelles. Guidé par un tuteur ou un formateur, vous progressez à votre rythme tout en restant dans votre

environnement professionnel. C'est une opportunité efficace pour évoluer dans votre carrière.

Pour qui ?

Formation disponible sur plusieurs de nos sites, selon votre profil.

Bilan de compétences

Le bilan de compétences est une démarche personnelle et volontaire. Ce dispositif proposé par le Centre de formation de la CMA Occitanie, a pour objectifs de valider les projets de salariés, d'optimiser leurs performances, de se reconverter et de déterminer leurs besoins en formation.

Pour qui ?

Tous les actifs.

Quel financement ?

OPCO, Etat, Pôle Emploi, employeur, Région, CPF, autofinancement.

Compte personnel de formation (CPF)

Le CPF permet de cumuler des droits à la formation tout au long de la carrière pour renforcer l'employabilité ou favoriser la reconversion professionnelle. Il est ouvert dès l'entrée sur le marché du travail et clôturé lors du départ en retraite.

Pour qui ?

Les actifs : toute personne de 16 ans jusqu'à la retraite, salariée ou non.

Quelles formations ?

Validation des acquis de l'expérience (VAE), permis

de conduire, bilan de compétences, formations certifiantes...

Toutes les formations accessibles sur moncompteformation.gouv.fr, à la seule condition qu'elles soient composées de plusieurs blocs de compétences.

Quel financement ?

Le CPF est crédité de 500 € à la fin de chaque année travaillée à temps plein, dans la limite d'un plafond de 5 000 €.

Conseil en évolution professionnelle (CEP)

Le CEP est un dispositif d'accompagnement gratuit et individualisé proposé à tout actif souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle.

Pour qui ?

Tous les actifs : salariés ou indépendants.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation est conclu entre un employeur et un salarié pour acquérir une qualification professionnelle reconnue par l'Etat.

Pour qui ?

Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus afin de compléter leur formation initiale.

Demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus.

Bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de

l'Allocation aux adultes handicapés (AAH).

Personnes ayant bénéficié d'un contrat aidé (Contrat unique d'insertion - CUI).

Quelles formations ?

Toute qualification professionnelle reconnue par l'État et/ou la branche professionnelle dans le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) : diplôme, titre, Certificat de qualification professionnelle (CQP)...

Dispositif Pro-A

Ce dispositif repose sur le principe de l'alternance. Il permet aux collaborateurs pas ou peu qualifiés d'accéder à la formation, de développer leurs compétences et donc leur employabilité ou évolution, tout en restant salariés de leur entreprise et en conservant leurs avantages salariaux.

Pour qui ?

Les salariés en CDI ou Contrat unique d'insertion (CUI). Les salariés sportifs et entraîneurs en CDD. Les salariés à temps partiel, dont le niveau de qualification ne dépasse pas le niveau licence (bac+3) du Répertoire

national des certifications professionnelles (RNCP).

Quelles formations ?

Les formations considérées comme éligibles par les accords de branche, enregistrées au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et qualifiantes.

Quel financement ?

Tout ou partie du dispositif peut-être financé par les OPCO, en fonction du niveau de prise en charge par la branche professionnelle.

Plan de développement des compétences

Le plan de développement des compétences est déployé par les entreprises, et plus particulièrement le service formation. Il permet d'assurer le maintien des compétences des collaborateurs et leur adaptation à leur environnement de travail pour renforcer leur employabilité.

Pour qui ?

Les collaborateurs des entreprises.

Quelles formations ?

Toutes les formations sont éligibles dans le cadre du plan de développement des compétences.

Quel financement ?

Financé par l'employeur, hormis pour les entreprises de moins de 50 salariés, qui peuvent alors bénéficier d'un financement par un OPCO de tout ou partie des frais.

Plan régional de formation (PRF)

Le PRF permet d'accéder à des actions de formation certifiantes ou qualifiantes pour faciliter le retour à l'emploi et sécuriser le parcours professionnel.

Pour qui ?

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi.

Quelles formations ?

Contactez votre Centre de formation de département.

Quel financement ?

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

Projet de transition professionnelle (PTP)

Le PTP remplace le Congé individuel de formation (CIF) depuis le 1^{er} janvier 2019. Il permet d'accompagner les collaborateurs en reconversion professionnelle et faciliter la création ou la reprise d'entreprise.

Pour qui ?

Tous les salariés en CDI. Les CDD bénéficient de réglementations spécifiques (consulter le site transitionspro-occitanie.fr).

Quelles formations ?

Toutes les formations certifiantes disponibles sur le portail du CPF et inscrites au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont accessibles.

Quel financement ?

Par les organismes de transitions professionnelles.

Validation des acquis de l'expérience (VAE)

La VAE permet de transformer son expérience en diplôme, titre ou Certificat de qualification professionnelle (CQP), sans nécessairement suivre une formation.

Pour qui ?

Toute personne, qui justifie d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée.

Quelles formations ?

La formation doit être inscrite au RNCP.

Quel financement ?

OPCO, Etat, Pôle Emploi, employeur, Région.



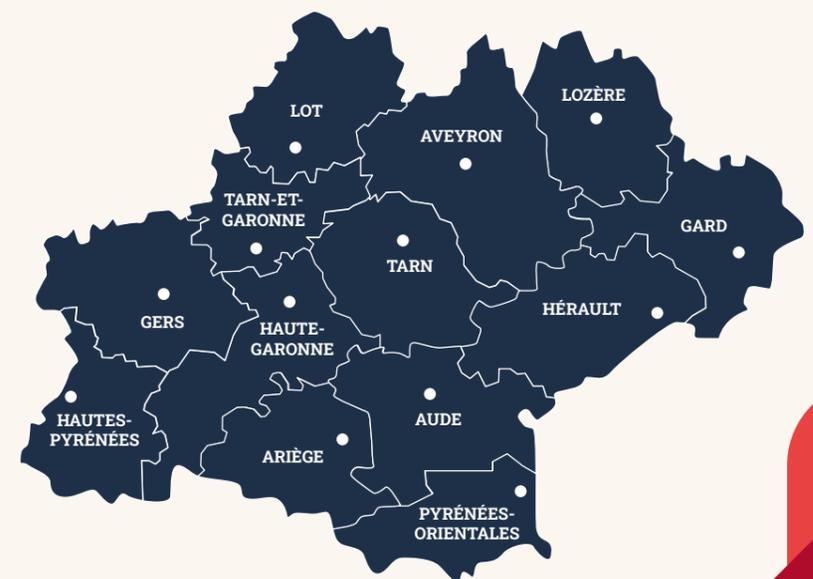


CMA FORMATION

Un Centre de formation régional pour vous former sur toute l'Occitanie

CMA Formation vous accompagne pour réussir votre orientation ou réaliser vos projets.

Découvrez notre offre régionale de formation en apprentissage et en formation professionnelle continue.



CMA FORMATION : CARTOGRAPHIE DE NOS FORMATIONS

ALIMENTATION

RESTAURATION - HÔTELLERIE*

Boucherie / Charcuterie

- CAP** Boucher - Niv. 3
- CAP** Charcuterie-traiteur - Niv. 3
- CS** Employé traiteur - Niv. 3
- CS** Vente-conseil en boucherie - Niv. 3
- BP** Boucher - Niv. 4
- BP** Charcutier traiteur - Niv. 4
- BM** Boucher Charcutier Traiteur - Niv. 5

Poissonnerie

- CAP** Poissonnier - Niv. 3

Boulangerie / Pâtisserie

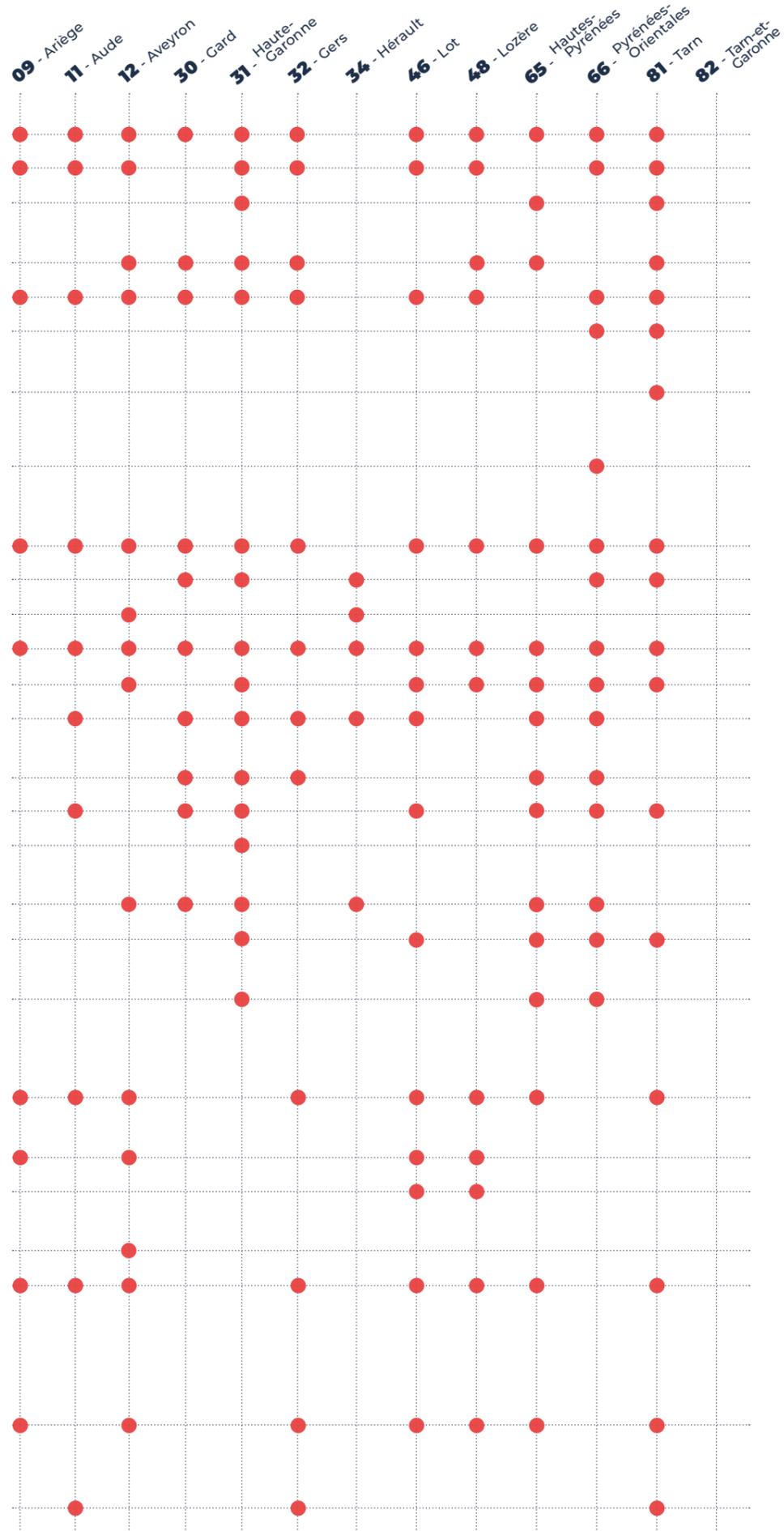
- CAP** Boulanger - Niv. 3
- CAP** Chocolatier confiseur - Niv. 3
- CAP** Glacier fabricant - Niv. 3
- CAP** Pâtissier - Niv. 3
- CS** Boulangerie spécialisée - Niv. 3
- CS** Pâtisserie de boutique - Niv. 3
- CS** Technique de tour en boulangerie et pâtisserie - Niv. 3
- BP** Boulanger - Niv. 4
- BTM** Chocolatier - Niv. 4
- BTM** Pâtissier confiseur glacier traiteur - Niv. 4
- BM** Boulanger - Niv. 5
- BM** Pâtissier chocolatier confiseur glacier traiteur - Niv. 5

Cuisine

- CAP** Cuisine - Niv. 3
- CS** Cuisinier en dessert de restaurant - Niv. 3
- TP** Cuisinier - Niv. 3
- TP** Cuisinier en restauration collective - Niv. 3
- BP** Arts de la cuisine - Niv. 4

Service / Hôtellerie

- CAP** Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant - Niv. 3
- CAP** Production et service en restaurations (rapide, collective, cafétéria) - Niv. 3



*RESTAURATION - HÔTELLERIE - TOURISME / SPORT

HÔTELLERIE - TOURISME / SPORT*

MAINTENANCE AUTOMOBILE ET AUTRES MATÉRIELS

Service / Hôtellerie (suite)

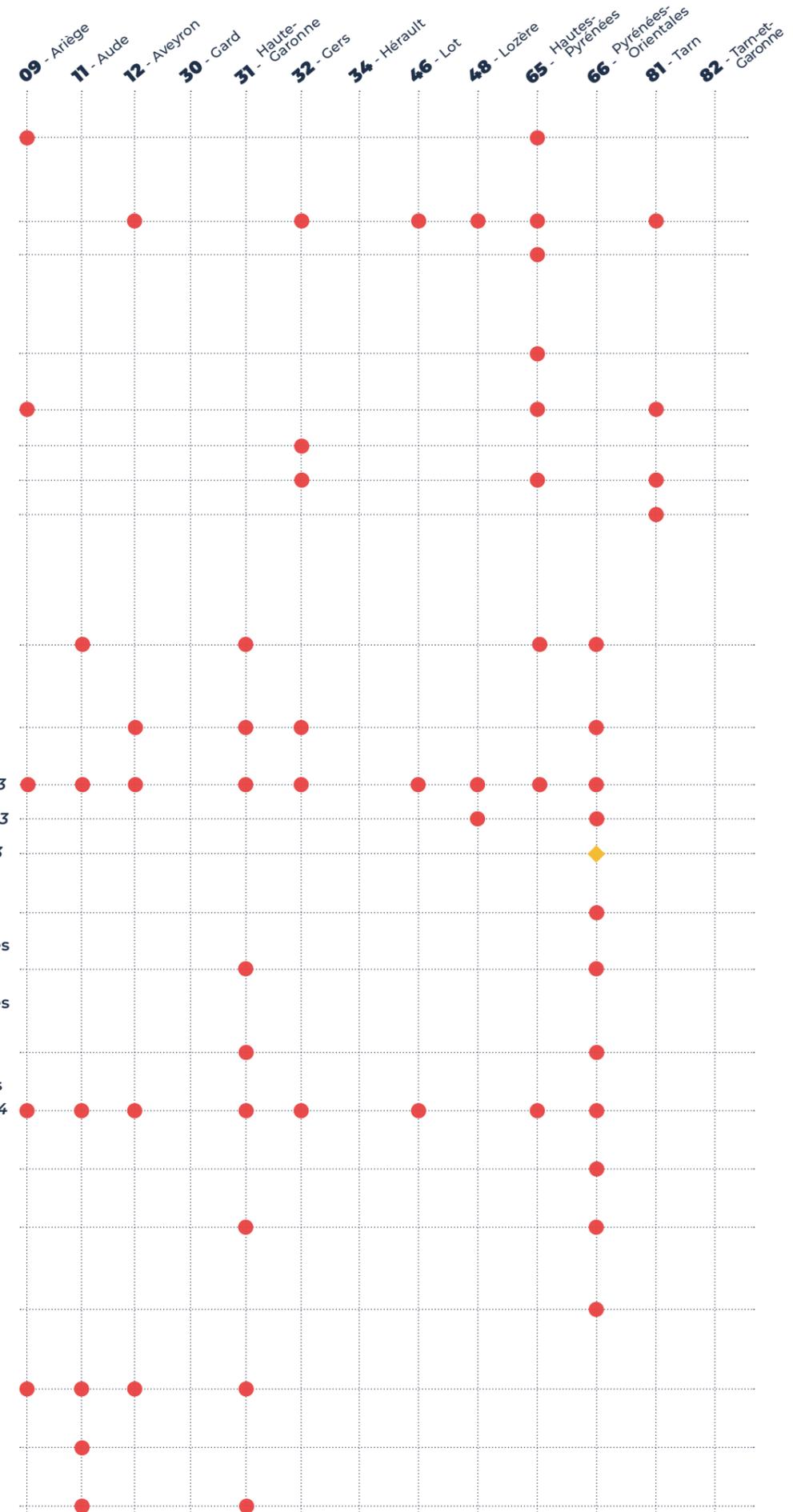
- CS** Employé barman - Niv. 3
- BP** Arts du service et commercialisation en restaurant - Niv. 4
- CS** Sommellerie - Niv. 4

Tourisme / Sport

- BP JEPS** Activités de la forme - Niv. 4
- BP JEPS** Activités physiques pour tous - Niv. 4
- BP JEPS** animateur - Niv. 4
- BP JEPS** Rugby à XV - Niv. 4
- BTS** Tourisme - Niv. 5

Automobile

- CAP** Maintenance de véhicules Option motocycles - Niv. 3
- CAP** Maintenance de véhicules Option véhicules de transport routier - Niv. 3
- CAP** Maintenance de véhicules Option voitures particulières - Niv. 3
- TFP** Mécanicien automobile - Niv. 3
- TP** Mécanicien automobile - Niv. 3
- TP** Mécanicien réparateur motocycles - Niv. 3
- Bac Pro** Maintenance de véhicules Option motocycles - Niv. 4
- Bac Pro** Maintenance de véhicules Option véhicules de transport routier - Niv. 4
- Bac Pro** Maintenance de véhicules Option voitures particulières - Niv. 4
- TP** Technicien électromécanicien auto - Niv. 4
- BTS** Maintenance de véhicules Option motocycles - Niv. 5
- BTS** Maintenance de véhicules Option véhicules de transport routier - Niv. 5
- BTS** Maintenance des véhicules Option A voitures particulières - Niv. 5
- TFP** Réceptionnaire après-vente véhicules légers - Niv. 5
- TFP** Technicien expert après-vente automobile - Niv. 5



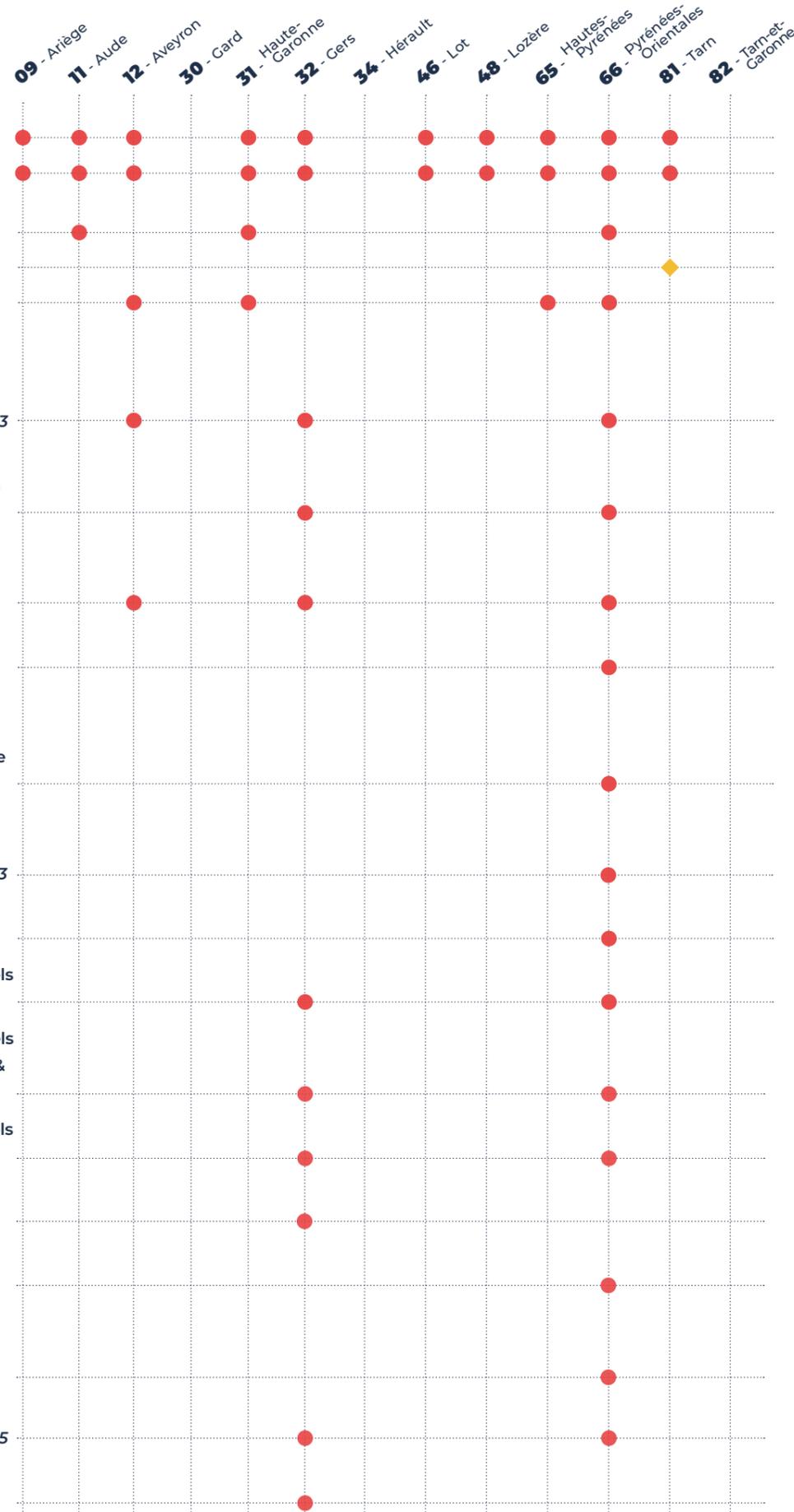
● Dispositif ouvert à l'apprentissage et à la formation continue ◆ Dispositif uniquement ouvert à la formation continue

Carrosserie

- CAP** Carrossier automobile - Niv. 3
- CAP** Peintre automobile - Niv. 3
- Bac Pro** Carrossier peintre automobile - Niv. 4
- CQP** Peintre en carrosserie - Niv. 4
- TFP** Carrossier peintre - Niv. 4

Maintenance matériels

- CAP** Maintenance des matériels Option A matériels agricoles - Niv. 3
- CAP** Maintenance des matériels Option B matériels de construction & manut. - Niv. 3
- CAP** Maintenance des matériels Option C matériels d'espace verts - Niv. 3
- TP** Conduite installation de machines automatisées - Niv. 3
- TP** Mécanicien réparateur de matériels agricoles et d'espaces verts Option machinisme agricole - Niv. 3
- TP** Mécanicien réparateur de matériels agricoles et d'espaces verts Option parcs et jardins - Niv. 3
- TP** Mécanicien réparateur de matériels de chantier - Niv. 3
- Bac Pro** Maintenance des matériels Option matériels agricoles - Niv. 4
- Bac Pro** Maintenance des matériels Option matériels de construction & manut. - Niv. 4
- Bac Pro** Maintenance des matériels Option parcs et jardins - Niv. 4
- CQP** Technicien de maintenance des matériels agricoles - Niv. 4
- TP** Technicien de maintenance chantiers - Niv. 4
- TP** Technicien de maintenance d'engins et de matériels « machinisme agricole » - Niv. 4
- BTS** Maintenance matériels de construction et manutention - Niv. 5
- BTS** Techniques et services en matériels agricoles - Niv. 5



Coiffure

- CAP** Métiers de la coiffure - Niv. 3
- CS** Coiffure coupe couleur - Niv. 3
- BP** Coiffure - Niv. 4
- BM** Coiffeur - Niv. 5

Esthétique

- CAP** Esthétique cosmétique parfumerie - Niv. 3
- BP** Esthétique cosmétique parfumerie - Niv. 4
- BM** Esthéticien cosméticien - Niv. 5

Fleuristerie

- CAP** Fleuriste - Niv. 3
- BP** Fleuriste - Niv. 4
- BTM** Fleuriste - Niv. 4
- BM** Fleuriste - Niv. 5

Funéraire

- Conseiller funéraire et assimilé - Niv. 3
- Maître de cérémonie - Niv. 3

Prothèse dentaire

- TP** Auxiliaire en prothèse dentaire - Niv. 3
- BTMS** Prothésiste dentaire - Niv. 5
- TFP** Prothésiste dentaire - Niv. 6

Taxi

- Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de taxi

Mode

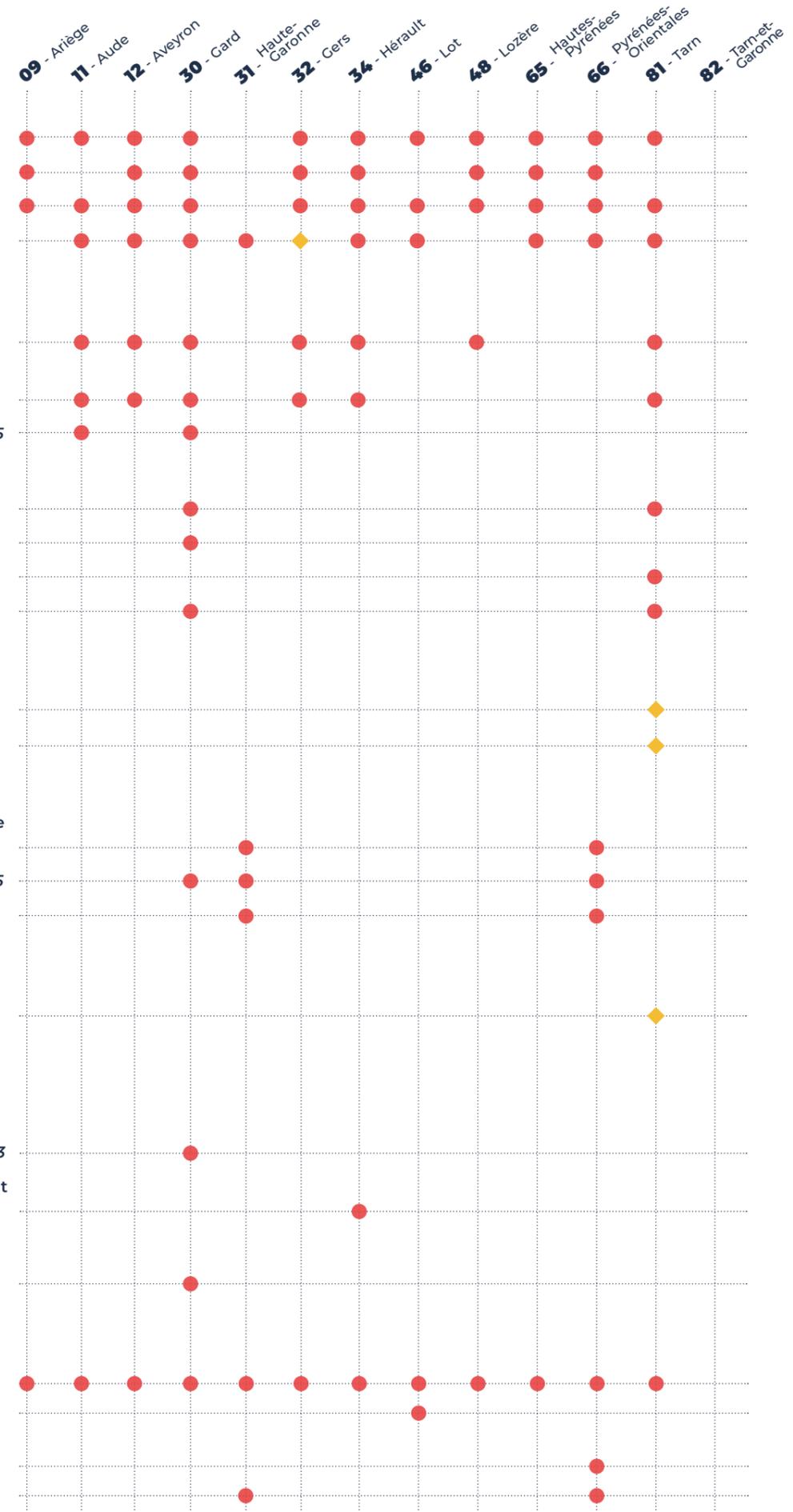
- CAP** Art et techniques de la bijouterie-joaillerie Option bijouterie-joaillerie - Niv. 3
- CAP** Métiers de la mode vêtement flou - Niv. 3

Image

- BTM** Photographe - Niv. 4

Commerce

- CAP** Équipier polyvalent du commerce - Niv. 3
- CAP** Primeur - Niv. 3
- TP** Employé administratif et d'accueil - Niv. 3
- TP** Employé commercial - Niv. 3



CMA FORMATION : CARTOGRAPHIE DE NOS FORMATIONS

COMMERCE - GESTION

BÂTIMENT*

Commerce (suite)

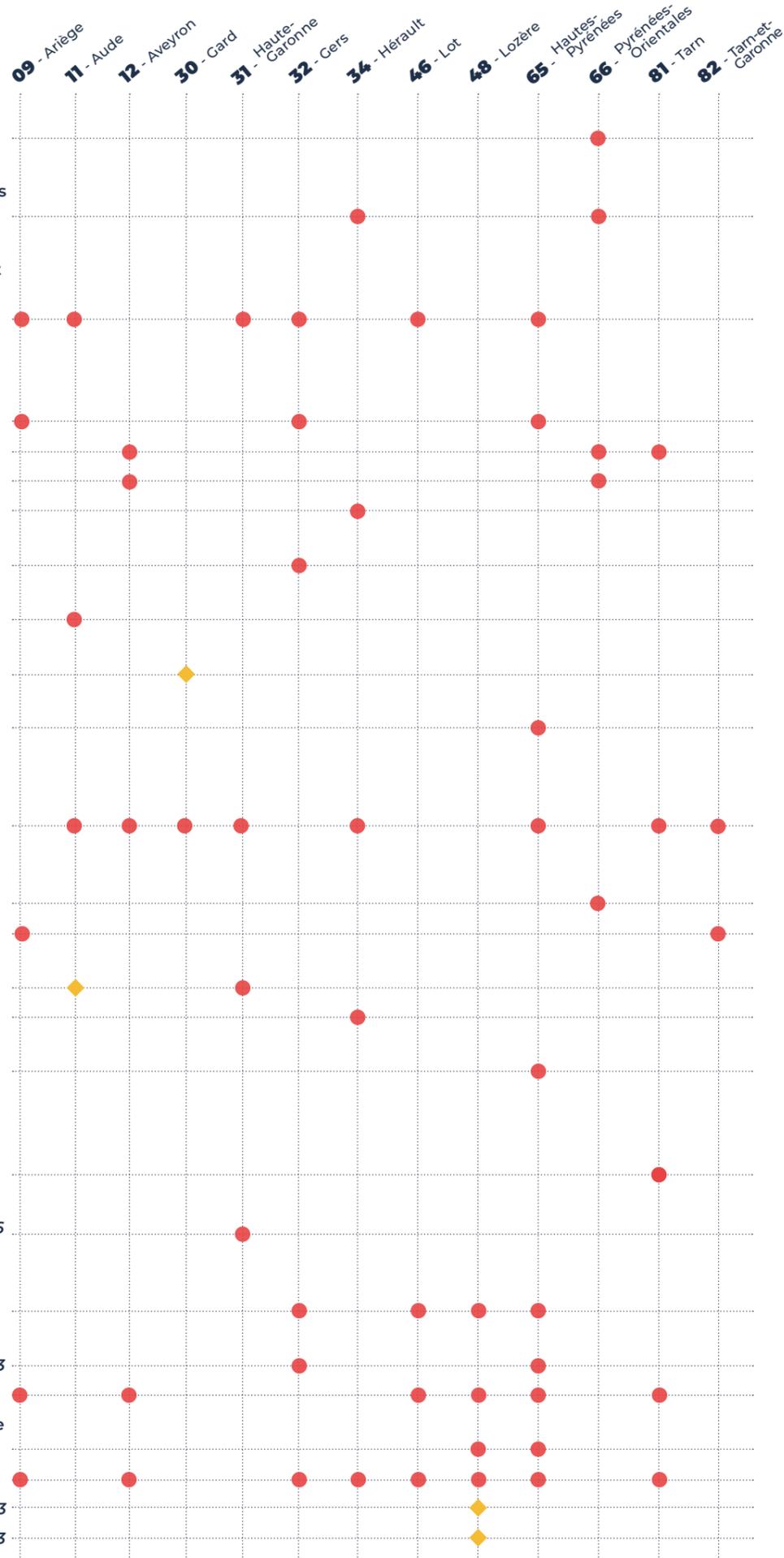
- TP** Agent magasinier - Niv. 3
- TP** Employé technicien vendeur en matériel de sport Option cycles - Niv. 3
- Bac Pro** Métiers du commerce et de la vente Option A animation et gestion de l'espace commercial - Niv. 4
- Bac Pro** Métiers du commerce et de la vente Option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale - Niv. 4
- TP** Conseiller de vente - Niv. 4
- TP** Secrétaire assistant - Niv. 4
- TP** Secrétaire comptable - Niv. 4
- BTS** Conseil et commercialisation de solutions techniques - Niv. 5
- BTS** Management commercial opérationnel - Niv. 5
- TP** Formateur professionnel d'adultes - Niv. 5
- TP** Négociateur technico-commercial - Niv.5

Gestion

- ADEA** Adjoint de Dirigeant d'Entreprise Artisanale - Niv. 4
- ASCA** Assistant de comptabilité et d'administration en PME/TPE - Niv. 4
- BM** Modules transversaux - Niv. 5
- Titre Entrepreneur** de la petite entreprise (CNAM) - Niv. 5
- TP** Gestionnaire de paie - Niv. 5
- TP** Manager d'unités marchandes - Niv. 5
- Licence Professionnelle** Management et gestion des organisations (Université Champollion) - Niv. 6
- Licence Professionnelle** Métiers de l'entrepreneuriat (CNAM) - Niv. 6

Bâtiment - Gros œuvre

- CAP** Charpentier bois - Niv. 3
- CAP** Conducteur d'engins de travaux publics et carrières - Niv. 3
- CAP** Couvreur - Niv. 3
- CAP** Intervention en maintenance technique des bâtiments - Niv. 3
- CAP** Maçon - Niv. 3
- CQP** Couvreur lauzier calcaire - Niv. 3
- CQP** Couvreur lauzier schiste - Niv. 3



*BÂTIMENT - GROS ŒUVRE

BÂTIMENT - GROS ŒUVRE

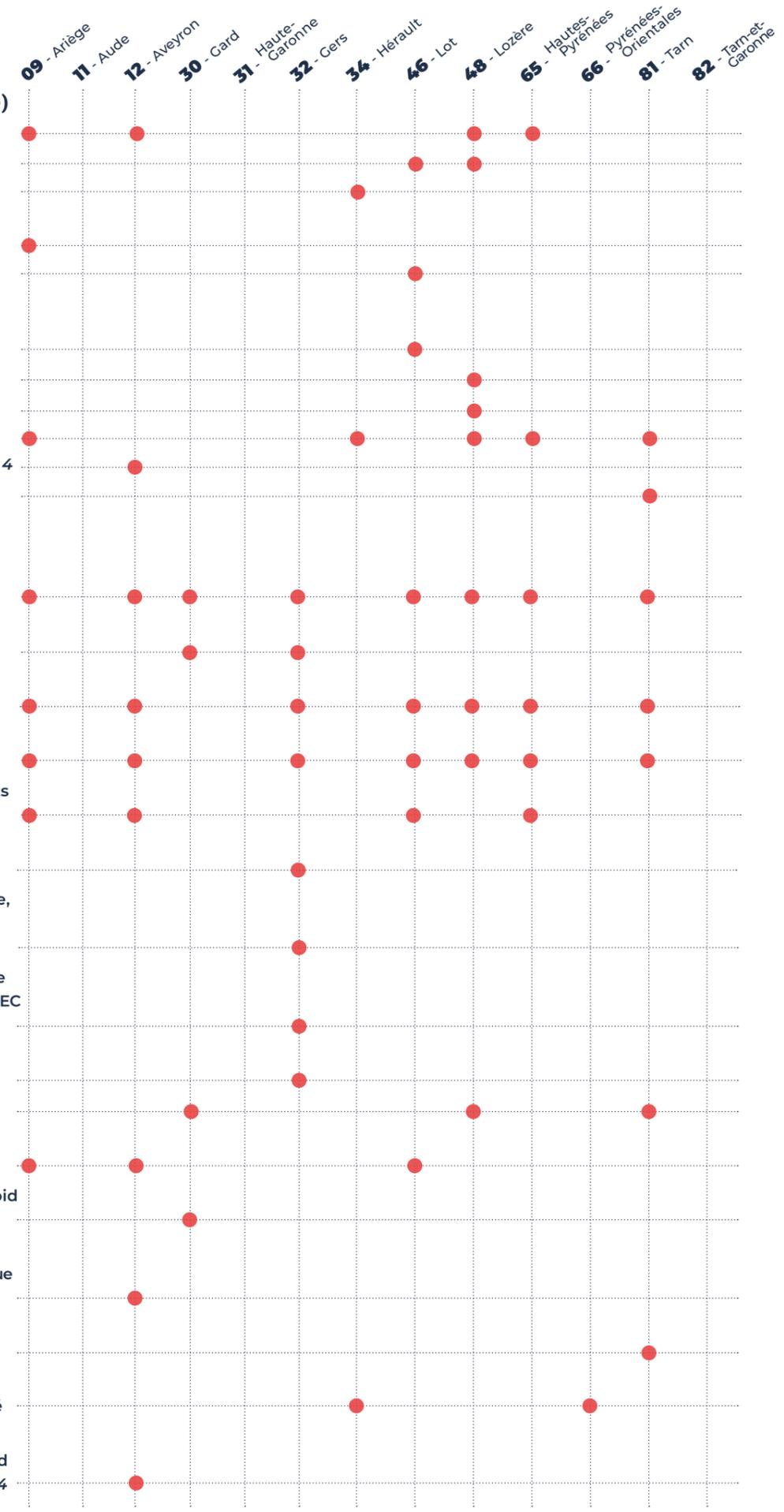
BÂTIMENT - ÉNERGIE

Bâtiment - Gros œuvre (suite)

- CS** Zingueur - Niv. 3
- TP** Maçon - Niv. 3
- TP** Maçon du bâti ancien - Niv. 3
- TP** Agent de maintenance du bâtiment - Niv. 3
- TP** Tailleur de pierre - Niv. 3
- Bac Pro** Interventions sur patrimoine bâti (maçonnerie, charpente) - Niv. 4
- BP** Charpentier bois - Niv. 4
- BP** Couvreur - Niv. 4
- BP** Maçon - Niv. 4
- TP** Chef d'équipe gros œuvre - Niv. 4
- BTS** Bâtiment - Niv. 5

Bâtiment - Énergie

- CAP** Électricien - Niv. 3
- CAP** Installateur en froid et conditionnement de l'air - Niv. 3
- CAP** Monteur en installations sanitaires - Niv. 3
- CAP** Monteur en installations thermiques - Niv. 3
- CS** Maintenance des équipements thermiques individuels - Niv. 3
- TP** Électricien d'équipement du bâtiment - Niv. 3
- Bac Pro** Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables - Niv. 4
- Bac Pro** Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés - EEEEC - Niv. 4
- Bac Pro** Métiers du froid et des énergies renouvelables - Niv. 4
- BP** Électricien - Niv. 4
- BP** Monteur installateur génie climatique sanitaire - Niv. 4
- BP** Installateur, dépanneur en froid et conditionnement d'air - Niv. 4
- TP** Technicien de maintenance d'équipements de confort climatique - Niv.4
- TP** Technicien d'installation en équipements de confort climatique - Niv. 4
- TP** Technicien en système de sureté - Niv. 4
- TP** Technicien intervention en froid commercial et climatisation - Niv. 4



● Dispositif ouvert à l'apprentissage et à la formation continue ◆ Dispositif uniquement ouvert à la formation continue

CMA FORMATION : CARTOGRAPHIE DE NOS FORMATIONS

BÂTIMENT - ÉNERGIE

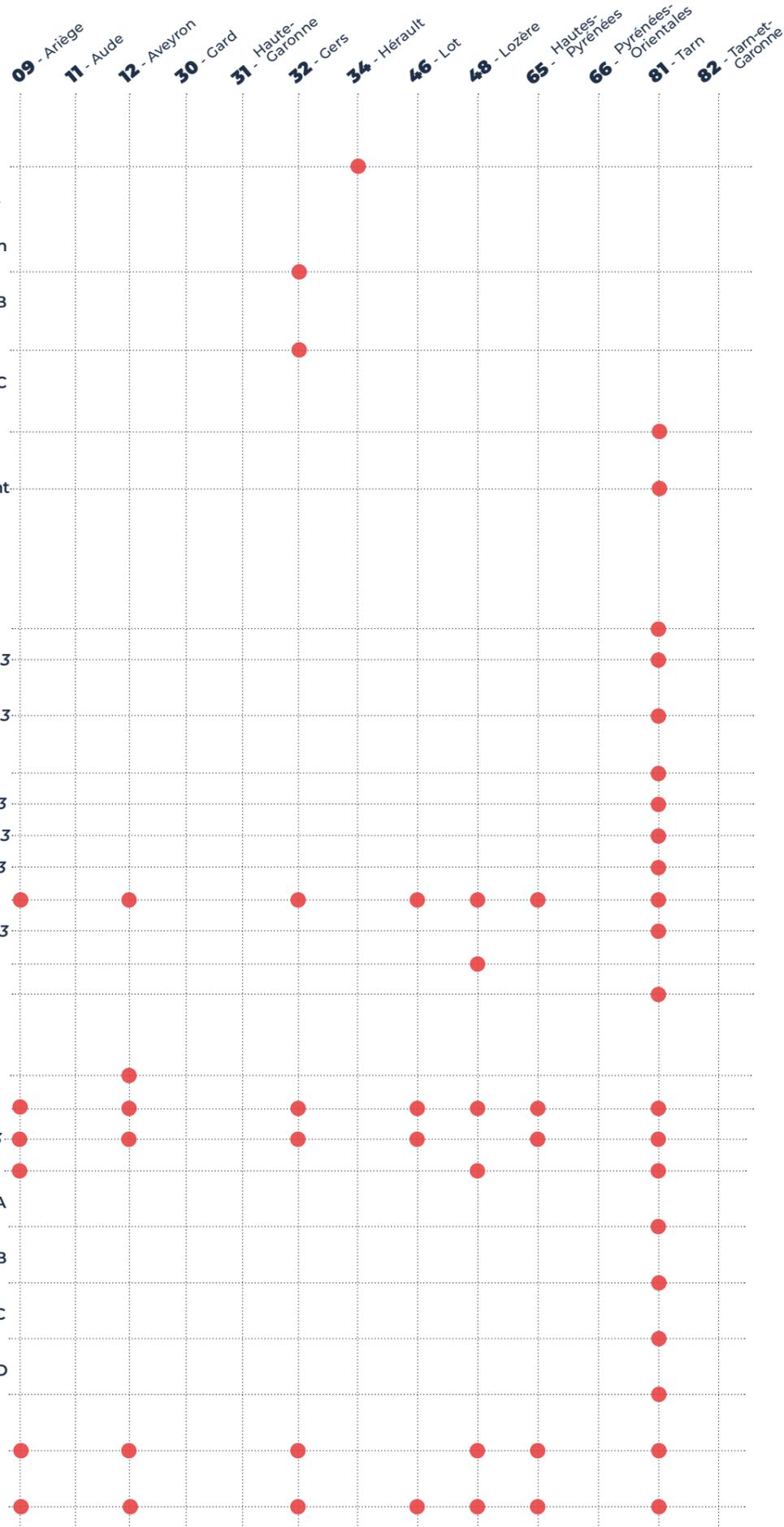
Bâtiment - Énergie (suite)

- BM** Installateur en équipements électriques - *Niv. 5*
- BTS** Fluides énergies domotiques A Génie climatique et fluidique : chauffage, ventilation, climatisation et plomberie - *Niv. 5*
- BTS** Fluides énergies domotiques B Froid et conditionnement de l'air - *Niv. 5*
- BTS** Fluides énergies domotiques C Domotique et bâtiments communicants - *Niv. 5*
- TP** Chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique du bâtiment - *Niv. 5*

BÂTIMENT - AMÉNAGEMENT FINITION

Bâtiment - Aménagement finition

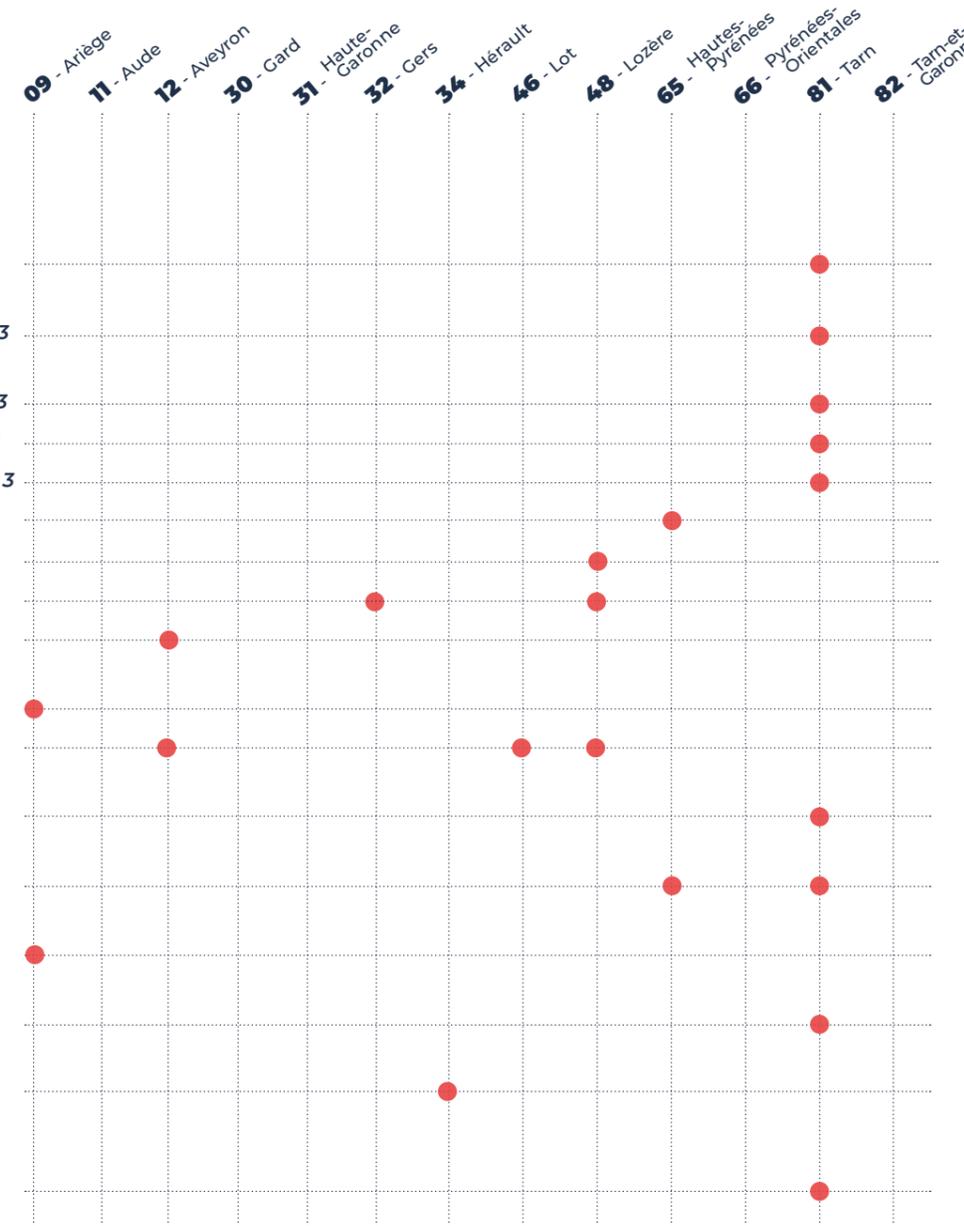
- CAP** Arts de la reliure - *Niv. 3*
- CAP** Arts du verre et du cristal - *Niv. 3*
- CAP** Arts et techniques du verre Option décoration sur verre - *Niv. 3*
- CAP** Arts et techniques du verre Option vitrailliste - *Niv. 3*
- CAP** Bronzier Option A monteur - *Niv. 3*
- CAP** Bronzier Option B ciseleur - *Niv. 3*
- CAP** Bronzier Option C tourneur - *Niv. 3*
- CAP** Carreleur mosaïste - *Niv. 3*
- CAP** Décoration en céramique - *Niv. 3*
- CAP** Ébéniste - *Niv. 3*
- CAP** Encadreur - *Niv. 3*
- CAP** Instruments coupants et de chirurgie spécialité coutellerie - *Niv. 3*
- CAP** Menuisier fabricant - *Niv. 3*
- CAP** Menuisier installateur - *Niv. 3*
- CAP** Métallier - *Niv. 3*
- CAP** Métiers de la gravure Option A gravure d'ornementation - *Niv. 3*
- CAP** Métiers de la gravure Option B gravure d'impression - *Niv. 3*
- CAP** Métiers de la gravure Option C gravure en modelé - *Niv. 3*
- CAP** Métiers de la gravure Option D marquage poinçonnage - *Niv. 3*
- CAP** Métiers du plâtre et de l'isolation - *Niv. 3*
- CAP** Peintre applicateur de revêtements - *Niv. 3*



BÂTIMENT - AMÉNAGEMENT FINITION

Bâtiment - Aménagement finition (suite)

- CAP** Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage Option B soudage - *Niv. 3*
- CAP** Souffleur de verre Option enseigne lumineuse - *Niv. 3*
- CAP** Souffleur de verre Option verrerie scientifique - *Niv. 3*
- CAP** Staffeur ornemaniste - *Niv. 3*
- CAP** Tournage en céramique - *Niv. 3*
- CS** Plâtrier - *Niv. 3*
- TP** Constructeur bois - *Niv. 3*
- TP** Façadier peintre - *Niv. 3*
- TP** Solier moquettiste - *Niv. 3*
- Bac Pro** Technicien menuisier agenceur - *Niv. 4*
- BP** Menuisier - *Niv. 4*
- BP** Métiers du plâtre et de l'isolation - *Niv. 4*
- BP** Peintre applicateur de revêtements - *Niv. 4*
- TP** Peintre décorateur en bâtiment - *Niv. 4*
- TP** Technicien d'études en agencement intérieur - *Niv. 4*
- BM** Menuiserie de bâtiment et d'agencement - *Niv. 5*
- BTS** Finition, aménagement des bâtiments : conception et réalisation - *Niv. 5*



Des solutions pour accéder à toutes nos formations

Suivre une formation dans un département et choisir une entreprise implantée dans un autre département, c'est possible. Notre équipe sécurise votre parcours et facilite vos démarches : hébergement, transport, mobilité interdépartementale.

Légende

- BAC PRO** ➤ Bac Professionnel (*niveau 4*)
- BM** ➤ Brevet de Maîtrise (*niveau 5*)
- BMS** ➤ Brevet de Maîtrise Supérieur (*niveau 5*)
- BP** ➤ Brevet Professionnel (*niveau 4*)
- BTM** ➤ Brevet Technique des Métiers (*niveau 4*)
- BTMS** ➤ Brevet Technique des Métiers Supérieur (*niveau 5*)
- BTS** ➤ Brevet de Technicien Supérieur (*niveau 5*)
- CAP** ➤ Certificat d'Aptitude Professionnelle (*niveau 3*)
- CQP** ➤ Certificat de Qualification Professionnelle (*niveau 3 ou 4*)
- CS** ➤ Certificat de Spécialisation (*niveau 3 ou 4*)
- TFP** ➤ Titre à Finalité Professionnelle (*niveau 3, 4, 5 ou 6*)
- TP** ➤ Titre Professionnel (*niveau 3, 4 ou 5*)

VAE possible pour tous les diplômes excepté CQP, TFP et TP

1 centre de formation, 13 territoires

➤ CMA Formation Foix



2 rue Jean Moulin - Labarre
09000 Foix Cedex

05 34 09 88 10
accueil-cfa@cm-ariege.fr
cm-ariege.fr

➤ CMA Formation Lézignan-Corbières



22 avenue des Genêts
11200 Lézignan-Corbières

04 68 11 22 00
info@cfai-aude.fr
cma-formation-lezignan-corbieres.fr

➤ CMA Formation Rodez-Onet



Rue des Métiers - PA
de Cantaranne
12850 Onet-le-Château

05 65 77 56 18
cfa@cm-aveyron.fr
cma-aveyron.fr

➤ CMA Formation Nîmes



904 avenue Maréchal Juin
30900 Nîmes

04 66 62 80 30
cfa@cma-gard.fr
cma-gard.fr

➤ CMA Formation Toulouse-Centre



55 boulevard de l'Embouchure
31200 Toulouse

05 61 10 47 40
formation@cm-toulouse.fr
cma-formation-muret.fr

➤ CMA Formation Toulouse-Rangueil



3 Chemin des Maraîchers
31400 Toulouse

05 62 11 60 60
esm@cm-toulouse.fr
cma-formation-muret.fr

➤ CMA Formation Muret



21 chemin de la Pyramide
31600 Muret

05 62 11 60 60
esm@cm-toulouse.fr
cma-formation-muret.fr

➤ CMA Formation Pavie



1 avenue de la République
32550 Pavie

05 62 61 22 30
contact@edm-gers.fr
edm-gers.fr

➤ CMA Formation Montpellier



154 rue Bernard Giraudeau
34080 Montpellier

04 48 18 72 13
edm34@cma-herault.fr
cma-formation-montpellier.fr

➤ CMA Formation Cahors



137 rue Saint-Ambroise
46000 Cahors

05 65 53 21 00
edm46@cm-cahors.fr
cma-formation-cahors.fr

➤ CMA Formation Mende



Rue de l'Apprentissage
48000 Mende

04 66 49 04 76
contact@cfa-mende.fr
cma-formation-mende.fr

➤ CMA Formation Tarbes



1 rue Pierre Latécoère
Zone Bastillac
65000 Tarbes

05 62 44 11 88
edm65@cma65.fr
cma65.fr

➤ CMA Formation Perpignan-Rivesaltes



9 avenue Alfred Sauvy
66600 Rivesaltes

04 68 35 88 00
contact@cma66.fr
cfa-artisanat66.fr

➤ CMA Formation Albi-Cunac



112 route des Templiers
81990 Cunac

05 63 48 43 60
cfa@cm-tarn.fr
cm-tarn.fr

➤ CMA Formation Sorèze



Allée Notre Dame
81540 Sorèze

05 63 50 30 68
cfa@cm-tarn.fr
cm-tarn.fr

➤ CMA Formation Montauban



11 rue du Lycée
82000 Montauban

05 63 63 09 58
contact@cm-montauban.fr
cm82.fr



Accessible PMR



Restauration



Hébergement



La Chambre de Métiers et de l'Artisanat Occitanie défend les intérêts des artisans et assure la promotion de l'artisanat sur son territoire. Elle propose une offre de service globale pour favoriser le développement des entreprises artisanales, assure la formation initiale des jeunes professionnels par la voie de l'apprentissage, et propose de la formation professionnelle continue.



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

OCCITANIE

CMA FORMATION

CMA Occitanie

59 T Chemin Verdale
31240 SAINT-JEAN

crma@crma-occitanie.fr
05 62 22 94 22

artisanat-occitanie.fr



Contactez nos centres CMA Formation
en Occitanie

[artisanat-occitanie.fr/porteurs-de-projet/
renforcer-vos-competences/](http://artisanat-occitanie.fr/porteurs-de-projet/renforcer-vos-competences/)



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie des actions suivantes : actions de formation, actions de bilan de compétences, actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience, actions de formation par apprentissage.